

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR **2,5€**
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



DOSSIER : **LA RÉSIDENCE DE DARDILLY**
DONNEZ EN CONFIANCE
LE DAIS DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE

N°256
DÉCEMBRE 2017

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX0472767371
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE / contact@fndsa.org / www.fndsa.org

HEBERGEMENT D'URGENCE

CENTRE GABRIEL ROSSET
166 PLACES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

AS  365

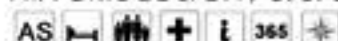
L'AUBERGE DES FAMILLES
38 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

AS  365

VILLAGES FAMILLES
190 PLACES
■ 24 AVENUE ALFRED DE MUSSET
69100 VILLEURBANNE
■ 1 RUE KARL MARX
69120 VAULX-EN-VELIN

AS  365

LA RESIDENCE DARDILLY
90 PLACES
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY

AS  365

ANTENNE FAMILLES URGENCE
50 PLACES
QUARTIER BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

AS  365

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION
16 PLACES
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

 365

FORT SAINT LAURENT
90 PLACES

HEBERGEMENT D'INSERTION

LA MAISON DE RODOLPHE
46 PLACES CHRS* URGENCE
105 RUE VILLON / 69008 LYON

AS  365

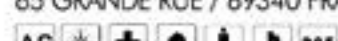
FOYER EUGÈNE PONS
25 PLACES CHRS*
105 RUE VILLON / 69008 LYON

AS  365

LE 122
25 PLACES CHRS* URGENCE
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

AS  365

RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE
74 PLACES (DONT 63 CHRS*)
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

AS  365

LE FOYER LA CALADE
27 PLACES CHRS*
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

AS  365

L'AUBERGE DES FAMILLES
12 PLACES CHRS*
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

AS  365

RÉSIDENCE LE BORDEAUX
114 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS  365

LASOIE
54 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS  365

ANTENNES FAMILLES
150 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS  365

RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN
12 PLACES MAISON RELAIS
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON

 365

RÉSIDENCE LES HORTENSIAS
21 PLACES MAISON RELAIS
68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

AS  365

RÉSIDENCE LE « 85 »
20 PLACES
85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

AS  365

LE FOYER DARDILLY
30 PLACES
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY

AS  365

SANTÉ

LITS DE REPOS
12 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

 365

POINT SANTÉ

LIEU HYGIÈNE
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

INSERTION PROFESSIONNELLE

ATELIER ENTRETIEN
NETTOYAGE / BLANDERIE / MAINTENANCE
22 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

ATELIER MENUISERIE
8 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

ATELIER TRANSPORT / COLLECTE
15 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

ATELIER TRI OBJETS / DÉPÔT DE DONS
14 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

ATELIER TRI TEXTILE
21 POSTES ACI**
51 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
69150 DÉCINES-CHARPIEU

DÉPÔT DE DONS
■ 8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON
■ 85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON
■ 51 AV. ROOSEVELT 69150 DÉCINES

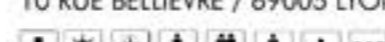
DONNERIES
DANS LES DÉCHETTERIES
■ CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR
■ FRANCHEVILLE
■ LYON-VAISE
■ SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

ACCUEIL DE JOUR

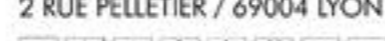
ACCUEIL LA MAIN TENDUE
60 PERSONNES PAR JOUR
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

 365

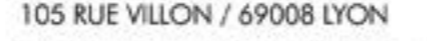
ACCUEIL SAINT VINCENT
60 PERSONNES PAR JOUR
10 RUE BELLÈVRE / 69005 LYON

 365

LA RENCONTRE
40 PERSONNES PAR JOUR
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON

 365

ACCUEIL MAISON DE RODOLPHE
80 PERSONNES PAR JOUR
105 RUE VILLON / 69008 LYON

 365

ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE PRÉSENTE DANS TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS. PAR EXEMPLE :

- ATELIER VÉLO (AAVA***)
- SERVICE LE MONDE NOUVEAU
- SERVICE ACTION FAMILLES
- MISSION LOGÈMENT
- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGÈMENT PAR L'EMPLOI
- MISSION EMPLOI-FORMATION
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

AS  365

BRIC A BRAC

DÉCINES-CHARPIEU (NOUVEAU)
12 RUE ÉMILE ZOLA
69150 DÉCINES-CHARPIEU

LYON-CROIX-ROUSSE
19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

LYON-RUE DE TOULON (NOUVEAU)
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

LYON-VAISE
21 RUE BERJON / 69009 LYON

OULLINS
6 RUE PIERRE SÉMARD
69600 OULLINS

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

VESTIAIRE D'URGENCE
82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

CAPACITÉS D'ACCUEIL MAXIMUM

HÉBERGEMENT URGENCE :
640 PERSONNES

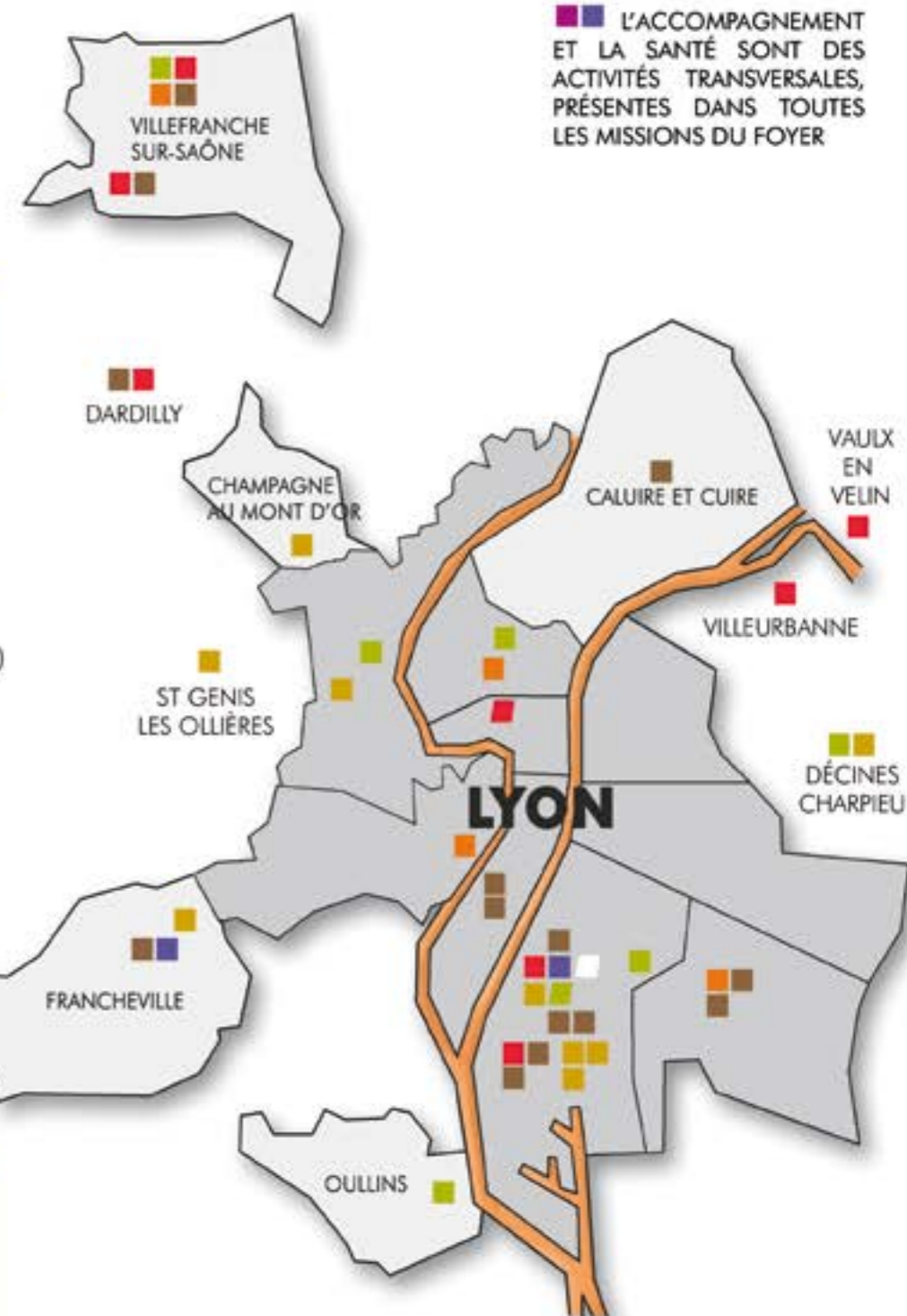
HALTE DE NUIT :
57 PERSONNES

HÉBERGEMENT INSERTION :
610 PERSONNES

ACCUEIL DE JOUR :
240 PERSONNES PAR JOUR

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



■ ■ L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER





→ **Dominique MENTRÉ**
Président

Pierre-François BRÈS, Vice-président

Dominique DELMAS, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

UNE CRÈCHE AU FOYER

Cette année encore, nous aurons la joie d'accueillir la crèche au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

C'est une crèche installée par des bénévoles dans le réfectoire du Centre Gabriel ROSSET, où tous ceux qui viennent prendre un repas peuvent la contempler, simplement la voir et la trouver belle ou se questionner sur sa signification et sur ce qui la rend si chère aux chrétiens.

D'autres centres d'accueil et d'hébergement - comme la Mie de Pain à PARIS ou Saint Jean de Dieu à MARSEILLE - affichent avec la même conviction une croix qui accueille toutes les personnes hébergées. Cette présence constitue un témoignage silencieux dont nous ne mesurons pas toujours la force. C'est également en phase avec la demande du Pape François qui est de répondre, avec nos propres limites, à l'amour de Celui qui nous a aimés en premier et qui attend de nous des actes concrets en direction de ceux qui ont tout perdu hormis leur inaliénable dignité de personne humaine.

Une eucharistie, ouverte à tous, sera célébrée le jour de Noël dans ce réfectoire qui voit passer chaque jour tant de personnes blessées. C'est, avec le repas de Noël partagé avec les bénévoles et les Passagers, une tradition initiée par notre fondateur Gabriel ROSSET depuis les débuts de l'association. Cette année elle sera présidée par Monseigneur Emmanuel GOBILLARD, évêque auxiliaire de LYON. En ces temps où les crèches peuvent être chassées des lieux publics en raison d'un laïcisme exacerbé, nous pouvons rendre grâce de cette chance qui est donnée au FOYER et à tous ceux qui s'y dépensent sans compter, de porter ainsi un témoignage qui les dépasse.

Cette année encore, les efforts de préparation du plan hivernal se heurteront à la réalité de l'augmentation de la demande et à l'incohérence de nos politiques publiques. Toutes les structures d'accueil et d'hébergement, déjà saturées, risquent d'être prises pour cibles, et l'État pourrait être soumis à un chantage médiatique attisé par des collectifs dont la finalité n'est pas toujours l'aide aux plus démunis, en dépit des apparences.

« Une société est jugée au regard qu'elle porte sur les blessés de la vie et à l'attitude qu'elle adopte à leur égard » (Sa Sainteté Jean Paul II) ; à méditer par tous ceux qui veulent faire de LYON une grande Métropole.

Cet hiver, Noël sera difficile à vivre en ignorant la misère qui déborde dans nos rues. Le silence politique face à ce drame fait naître en nous un sentiment d'impuissance qui n'aura qu'un seul bénéficiaire : nous rappeler que l'homme ne peut se sauver lui-même, et nous interroger sur la civilisation que nous avons construite par nos décisions successives en l'absence de toute vision spirituelle. Les valeurs fondées sur le matérialisme et la seule liberté individuelle nourrissent le vide existentiel dont il ne peut rien sortir de bon pour notre pays.

Je terminerai en remerciant tous ceux qui continuent à nous soutenir contre vents et marées, par le temps donné, les dons, les legs, et contribuent ainsi à maintenir une œuvre essentielle pour soulager les plus fragiles qui vivent dans la Métropole lyonnaise.

Nous traversons une période difficile mais nous savons où se trouve la source de notre Espérance : Joyeux Noël à tous ! ■

RÉDACTION

Directeur de rédaction :

Dominique MENTRÉ

Rédacteur en chef :

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Jean-Dominique DURAND

Sébastien GUTH / Michel LÉVY

Annie PAPILLON / Noëlle PIERRE

Pierre TRICOU / Paul VEYRIRAS

Marion VEZIAN-ROLLAND

Ils ont collaboré à ce numéro :

Marie BOUZARD / Tiang GIRARD /

Bernard MOUILLON / Odile PERRAUD

Dépôt légal :

4^e trimestre 2017

Directeur de la publication :

Dominique MENTRÉ

Numéro ISSN :

2021-0493

N° d'inscription paritaire :

0619 H 85296

Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage : 25.600 exemplaires

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Nous aider	23

BRÈVES	5 à 7
---------------	-------

VIE DU FOYER	
Retour en images	8 à 9
Centre Gabriel ROSSET	10
LOURDES	18

DOSSIER :	
LA RÉSIDENCE À DARDILLY	11 à 17

CAHIER ÉCONOMIQUE	
Don en Confiance	19

SPIRITUALITÉ / CULTURE	
Dais de procession	20 à 21
Bonne nouvelle !	22

AIMEZ-NOUS ! REJOIGNEZ LE FOYER SUR FACEBOOK

Likez, aimez, et partagez le quotidien du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI : reportages photos, vidéos, agenda et bien plus encore !



QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE DANS LE RHÔNE

3 ET 4 MARS 2018 (Dates à confirmer)

LE FOYER recherche de nombreux bénévoles pour cette manifestation très importante, une part du budget de l'association dépend de la générosité sous toutes ses formes.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au standard de l'association (Tel. 04 72 76 73 53) ou auprès du Pôle Bénévoles. N'hésitez pas à solliciter vos amis, vos proches pour participer à cet élan de solidarité ! ■

AGENDA

→ 27 NOVEMBRE AU 25 DÉCEMBRE 2017

Marché de Noël au Brac à Brac d'OULLINS 6 rue Pierre SEMARD 69600 OULLINS

→ 29 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2017

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est invité par l'UNAMA au salon ARTISA à GRENOBLE, pour présenter les meubles réalisés par les apprentis de l'Atelier Menuiserie dans le cadre de la formation LE MOBILIER DE 2MAINS.

→ 13 DÉCEMBRE 2017

Le mercredi 13 décembre à 17h, aura lieu la cinquième Vente aux Enchères Solidaire de Produits de Noël, organisée par le Rotary Club de Lyon et le Rotaract - Porte des Alpes, et dirigée par Maître Michel RAMBERT Artcurial, en partenariat avec l'association des commerçants des Halles, au profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / Halles de Lyon Paul BOCUSE / 102 Cours LAFAYETTE 69003 LYON.

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet www.fnds.org ou en vous abonnant à la newsletter INFO-FOYER. ■

→ FIN DÉCEMBRE 2017 FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Des fêtes de fin d'année auront lieu dans l'ensemble des structures. Les bonnes volontés sont les bienvenues afin d'organiser et animer ces manifestations.

Merci de vous inscrire au standard : 04 72 76 73 53

→ 1, 2 ET 3 FÉVRIER 2018 SOUPE EN SCÈNE

Les artistes reviennent à LYON autour du Chef Fabrice BONNOT, pour le grand festival Solidaire « Soupe en Scène ». Au programme des concerts, des animations et une vente de soupes au profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

→ 1^{er} MARS 2018

Soirée « Elina DUMONT & Co » en partenariat avec l'Association LE MAS.

→ 3 ET 4 MARS 2018

Quête sur la voie publique

A cette occasion, rejoignez nos équipes de quêteurs !

Merci de vous inscrire au standard du FOYER : 04 72 76 73 53

FÊTES DE FIN D'ANNÉE AU FOYER



© AURYNDRIKSON-FOTOIACOM

→ 24 DÉCEMBRE

Le 24 décembre, une soirée festive et une messe de Noël célébrée par Monseigneur Emmanuel GOBILLARD à 20h seront organisées au Centre Gabriel ROSSET. Nous avons besoin d'environ 30 personnes pour l'accueil, l'échange, le dialogue, l'animation de la soirée, et l'animation liturgique de la messe.

→ 25 DÉCEMBRE

Chaque année, LE FOYER ouvre grandes les portes du Centre Gabriel ROSSET le jour de Noël à midi pour offrir un repas aux familles ainsi qu'aux personnes isolées de la ville de LYON. Nous avons besoin d'environ 30 bénévoles pour préparer les tables, accueillir les convives puis servir le repas et faire la fête. Le repas de Noël sera particulièrement festif, aussi nous faisons appel à votre générosité pour financer ces 300 repas, à l'aide du coupon-réponse ci-dessous. Il est également possible d'offrir des dons en nature, des friandises, des objets de toilette ou des vêtements et des sous-vêtements pour hommes.

→ 31 DÉCEMBRE

Bienvenue à tous les bénévoles qui désirent faire la fête le 31 décembre. Si vous avez des talents spécifiques d'animation, de chants, de jeux, ou autres activités récréatives, informez-nous! ■

BIENVENUE

Bienvenue à Maria GUERRA qui rejoint LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI pour superviser l'ensemble du Pôle Accueil & Hébergement.



Maria nous vient de la fédération EMMAÛS FRANCE, dont elle a été déléguée générale adjointe après avoir dirigé la communauté EMMAÛS de SAINT-ETIENNE. ■

DATES DES DÉPÔTS DE DONS ÉPHÉMÈRES

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, avec le soutien de la mairie de LYON 2^e et de la Mairie de Lyon 6^e, ouvre des dépôts éphémères de dons.

QUE DONNER ?

Les bénévoles du FOYER tiendront une permanence pour accueillir vos articles propres et en bon état : vêtements, linge de maison, maroquinerie, chaussures, livres, disques, petits objets, jouets, bijoux, etc.

QUE DEVIENNENT VOS DONS ?

Ces dons sont ensuite triés par des personnes en insertion pour être redistribués au public en difficulté, ou vendus dans l'un des BRIC À BRAC de l'association et lors de la Grande Vente (Grande brocante du mois de novembre). Ce qui n'est pas utilisé est donné à une association spécialisée dans le recyclage des textiles.

UNE DOUBLE BONNE ACTION

Ainsi, soutenez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus démunis et participez au développement durable par la réduction du volume des déchets en apportant vos dons.

OU DEPOSER VOS DONS ?

**À LYON 2^e: SALLE DES ASSOCIATIONS BOURGELAT
10 RUE BOURGELAT / 69002 LYON**

→ Le mercredi de 14h à 16h45: 13 DÉCEMBRE 2017 / 17 ET 31 JANVIER 2018 / 14 FÉVRIER 2018 / 7 ET 21 MARS 2018 / 11 AVRIL 2018 / 2 ET 23 MAI 2018 / 6 ET 27 JUIN 2018

**À LYON 6^e: SALLE 5 - 1^{er} ÉTAGE
37 RUE BOSSUET / 69006 LYON**

→ Le mardi de de 14h à 16h45: 9 JANVIER 2018 / 6 FÉVRIER 2018 / 6 MARS 2018 / 3 AVRIL 2018 / 15 MAI 2018 / 5 JUIN 2018 / 3 JUILLET 2018

Retrouvez toutes les adresses et horaires des dépôts de dons sur www.fndsa.org

PLAN FROID 2017-2018

LA MOBILISATION DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Pendant la période hivernale (du 2 novembre 2017 au 31 mars 2018) l'État débloque des crédits spécifiques pour accroître les capacités d'accueil, et essayer d'endiguer le nombre de demandes d'hébergement non satisfaites.

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI participe au renfort hivernal de la Veille Sociale par :

■ L'extension des amplitudes horaires de l'Accueil de Jour Saint-Vincent (y compris le week-end en partenariat avec l'Ordre de Malte) et de l'Accueil de Jour la Maison de Rodolphe.

■ En cas de période de « froid extrême », l'ouverture de places en « suroccupation » (30 places pour hommes isolés) et la gestion d'un gymnase (110 places pour tout public),

Au total, au cœur de cet hiver, LE FOYER pourra héberger plus de 1 300 personnes (hors période de froid extrême), toutes structures confondues.

Pour faire face, nous avons besoin de café et de sucre, de vêtements chauds, de bénévoles, de dons, afin d'assurer un accueil inconditionnel, digne et chaleureux. ■

UNE NOUVELLE HALTE DE NUIT

Cette Halte de Nuit est basée sur le principe d'un accueil ouvert de 21h00 à 7h30 pour une mise à l'abri d'une cinquantaine de personnes à la demande de l'État.

Toutes les personnes accueillies pour une nuit, hommes ou femmes isolés et couples, sont orientées par la Maison de la Veille Sociale du Rhône et le Samu Social.

Cette nouvelle Halte de Nuit devrait ouvrir dans des structures modulaires rue CARTERET dans le 7^e arrondissement de LYON.

Elle offrira à 57 Passagers, la possibilité de se mettre au chaud, de dormir sur un lit de camp, de se restaurer le soir, d'avoir un petit déjeuner le matin, d'accéder à une douche ou encore d'échanger avec un travailleur social. ■

VENTE AUX ENCHÈRES SOLIDAIRE DE PRODUITS DE NOËL

5^e édition

Organisée par le Rotar'act et le Rotary Club de Lyon - Porte des Alpes et dirigée par Maître Michel RAMBERT (Artcurial), en partenariat avec l'Association des Commerçants, cette manifestation au profit du FOYER vous permettra d'acquérir des produits de Noël offerts par les commerçants des Halles.

Un formidable moyen solidaire de déguster les magnifiques produits des commerçants des Halles de Lyon pour Noël, aux meilleurs prix.

LE 13 DÉCEMBRE 2017 À 17H

AUX HALLES DE LYON PAUL BOCUSE / 102 COURS LAFAYETTE 69003 LYON.

Le catalogue des produits en vente est disponible sur le site internet du FOYER: www.fndsa.org et sur le site de www.artcurial-lyon.com ■



CARNET

LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Madame **Marie-Thérèse GILLE**, membre des Amis de Gabriel ROSSET, décédée le 25 octobre 2017 à l'âge de 76 ans.

■ Madame **Geneviève TARGE**, Bénévole de longue date dans de nombreux services du FOYER, décédée le 11 novembre 2017 à l'âge de 92 ans. On se rappellera son interview dans l'Arche spécial 60 ans (2010), où elle relatait ses débuts comme « Dame du lundi ».

■ Madame **Rosa FOUREL**, fidèle Bénévole au service de l'Arche sous l'Arc en Ciel et de la Relation avec les Donateurs, décédée le 17 octobre 2017 à l'âge de 91 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

COMMENT NOUS AIDER POUR CES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ?

→ En devenant bénévole :

Téléphone du standard de l'Association : 04 72 76 73 53
Mail: benevolat@fndsa.org

→ En offrant un Repas de Noël à 10€

J'offre: 1, 2, 3, 4, ____
repas de Noël à 10 euros



■ 27 septembre 2017: Inauguration de l'Atelier d'Adaptation à la Vie Active Vélo



■ 13 octobre 2017: LE FOYER était invité par l'AMR69 au Congrès de l'Association des Maires du Rhône et de la Métropole



■ 13 octobre 2017: Soirée « Cirque et Solidarité » organisée par EDF Commerce RAA et le Cirque MEDRANO au profit des associations dont LE FOYER



■ 17 octobre 2017: LE FOYER était aux côtés d'ATD Quart Monde et d'autres associations pour la journée de la lutte contre la misère



■ 19 octobre 2017: LE FOYER était invité par la CCI BEAUJOLAIS au Salon de l'entreprise de VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE pour parler de ses actions en Calade



■ 27 octobre 2017: Séance photo des réalisations de l'Atelier Menuiserie en vue de l'exposition « ARTISA » à GRENOBLE



■ 2 novembre 2017: les équipes du FOYER se sont recueillies devant les caveaux et le jardin du souvenir au Cimetière de la Guillotière, en mémoire des Passagers décédés



■ 4 et 5 novembre 2017: bénévoles et salariés étaient mobilisés pour accueillir les nombreux visiteurs lors de la grande Brocante du FOYER au Palais des Sports de LYON-GERLAND



LIFTING AU CENTRE GABRIEL ROSSET



la santé est précaire, les personnes handicapées, les malvoyants, ceux qui ont du mal à s'intégrer dans les dispositifs habituels du Centre. LE FOYER a pris en compte toutes leurs spécificités pour proposer un lieu adapté. Tous ceux-là sont très fatigués et ont besoin de repos en journée. Au 2^{ème} étage ils pourront disposer d'un accès libre à une chambre, avec un lit confortable et un placard personnel fermant à clé.

Pour l'instant nous sommes dans la première phase : tout est neuf et propre mais un peu impersonnel. Nous aborderons très vite une deuxième phase qui permettra de personnaliser le couloir et les chambres avec un peu de décoration (tableaux, posters...).

Brahim, Passager, est actuellement hébergé dans une cabine individuelle. Il est le premier à emménager dans une nouvelle chambre : « Je suis en France depuis le 20 septembre 2015 pour des raisons de santé. [...] Je suis venu pour être soigné. Je suis content de déménager au 2^{ème} étage. Je sais que j'aurai plus de confort et de réconfort, un vrai lit ! »

Affaire à suivre ! ■

Bernard MOUILLON

Il s'agit essentiellement de travaux de peinture, de sols et d'ameublement. Chaque chambre contient deux lits et une armoire avec clés personnelles. Une grande chambre est aménagée avec trois lits. La capacité totale est de 21 lits. Les chambres sont en libre accès toute la journée contrairement aux dortoirs et aux cabines qui ont des accès horaires encadrés.

L'aménagement du 2^{ème} étage a été réfléchi pour les usagers les plus fragiles et les plus vulnérables que nous accueillons au Centre Gabriel ROSSET : ceux qui sont âgés, dont



→ C'est une révolution qui se vit au Centre Gabriel ROSSET depuis le 9 octobre : les premiers Passagers vont être accueillis dans l'aile gauche du 2^e étage du bâtiment jusqu'alors occupé par les fonctions supports...

Les bureaux laissés vacants cet été par le déménagement des fonctions supports vers le site de l'Artillerie ont bénéficié d'un rajeunissement. L'objectif : améliorer l'accueil des Passagers qui aujourd'hui sont accueillis dans un dortoir du rez-de-chaussée dans des conditions spartiates et une partie du 2^{ème} étage où les cabines individuelles sont plutôt exigües.

Rencontre avec des membres de l'équipe Camille et Mohamed ainsi que Brahim le premier Passager futur habitant du « 2^{ème} » :

L'objectif de l'opération est d'améliorer l'accueil des Passagers, et d'en profiter pour transformer le dortoir du bas en une extension de la buanderie ainsi que la bagagerie (place aux consignes individuelles !). Une opération tiroir donc qui a motivé toute l'équipe du Centre Gabriel ROSSET. D'importants travaux de rénovation des douches sont également en cours.

La transformation des bureaux en chambres a commencé début juillet.

LA RÉSIDENCE À DARDILLY CHRONIQUE D'UN CENTRE D'HÉBERGEMENT



UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE DEVANT LA RÉSIDENCE : NAÏMA, SARAH, FANÉLIE ET SYLVESTRE

C'est le 6 décembre 2016 que la Préfecture du Rhône, dans le cadre du renfort hivernal de la veille sociale – dit le plan froid –, en lien avec la Mairie de DARDILLY, décida de confier au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI la gestion des familles accueillies dans l'immeuble « La Résidence », situé Porte de LYON. Le bâtiment est la propriété de GRAND LYON HABITAT ; il est géré par HABITAT SOCIAL ÉTUDIANTS RHÔNE (HSE). Les premières familles furent hébergées à partir du mercredi 21 décembre 2016.



Sylvestre NAHOUNOU actuellement responsable du site, **Yann FELIZZATTO*** coordinateur et **Naïma BOUAOUICHE**, monitrice-éducatrice ont bien voulu confier à « L'Arche sous l'Arc-en-Ciel » leur vécu et leur ressenti après quelques mois de fonctionnement.

L'Arche: La Résidence avait été ouverte en décembre dernier dans le cadre du Plan froid. On eût pu imaginer qu'elle ferme ses portes avec l'arrivée du printemps?

Sylvestre NAHOUNOU: Tel n'est pas le cas. La structure est même pérennisée jusqu'à fin mars 2018. Peut-être sera-t-il nécessaire de la faire fonctionner au-delà? Nous y réfléchissons avec les services préfectoraux.

Ce futur incertain n'est pas sans poser divers types de problèmes et ne facilite pas toujours des relations confiantes entre les familles accueillies et l'équipe d'encadrement.

Nous souhaitons avoir plus de lisibilité quant à l'avenir.

L'Arche: Quelles sont les capacités d'accueil de « La Résidence »?

S.N.: Nous disposons de 54 studios: 20 pour l'hébergement d'insertion, 31 pour l'hébergement d'urgence, deux sont transformés en bureaux pour que l'équipe d'encadrement puisse se réunir, accueillir les familles, etc... et un nous sert de réserve alimentaire.

L'Arche: Ah, bon? Vous distinguez deux types d'accueil?

S.N.: Oui. Dans les studios de la partie Hébergement d'Insertion, nous accueillons suivant les moments entre 25 et 30 personnes. Nous recevons des hommes, des femmes ou des couples, avec ou sans enfants. Concernant les couples, et compte-tenu des lieux, nous n'acceptons que les familles qui ont au maximum deux enfants.

L'Arche: Par qui et comment ces personnes sont-elles orientées vers vous?

S.N.: Par la *Maison de la Veille Sociale du Rhône* qui réunit régulièrement une commission d'insertion et qui gère ces affectations en lien avec nous.

L'Arche: Si l'on parle d'insertion, cela signifie que certaines de ces personnes ont donc un travail.

S.N.: Oui! Même s'il y a encore bien des situations de précarité. Le CDI n'est pas la situation la plus fréquente!

L'Arche: Et vous parliez aussi d'hébergement d'urgence?

S.N.: Quantitativement, c'est même le plus important. Nous pouvons proposer jusqu'à 120 places dans les 31 studios en fonction des ménages, sachant qu'il ne peut pas y avoir plus de quatre personnes par studio. A l'heure actuelle, nous hébergeons à peu près 90 personnes.

L'Arche: Et qui sont ces personnes?

S.N.: Pour l'essentiel, elles sont transférées des hôtels où l'État les hébergeait pour parer à l'urgence de leurs situations. Mais cette solution est très onéreuse d'où la réorientation vers des structures comme la nôtre qui représentent un moindre coût. (19 euros par jour par personne comprenant les frais d'hébergement et les accompagnateurs.) Tout comme pour l'hébergement d'insertion c'est la *Maison de la Veille Sociale* qui réunit régulièrement une commission d'urgence et qui gère ces affectations ici.

L'Arche: Parlez-nous de l'équipe du FOYER qui anime cette maison.

S.N.: Alors, je vais laisser la parole à Yann FELIZZATTO qui coordonne le travail de cette équipe.

L'Arche: Bonjour, Yann. Avant DARDILLY, vous travailliez déjà au FOYER?

Yann FELIZZATTO: Oui, je suis éducateur depuis 1992 et après avoir travaillé dans des Maisons de l'En-

fance ou des Foyers pour adolescents, je me suis doté d'une formation d'éducateur spécialisé dans le handicap moteur.

Je suis arrivé au FOYER en juin 2014; j'ai travaillé successivement au PAR (Pôle d'Accompagnement Renforcé - Voir Arche N° 245), au CHRS Eugène PONS, rue VILLON à LYON, et l'année dernière au Centre Gabriel ROSSET. Depuis le début 2017, je coordonne l'équipe ici et fais le lien entre La Résidence et LE FOYER.

L'Arche: Cette équipe? Combien de personnes?

Y.F.: Nous sommes six. Nous avons une juriste - En effet, il y a un gros travail sur ce plan-là. Les problèmes administratifs de diverses natures ne manquent pas! Puis une monitrice-éducatrice, une monitrice, un éducateur, une maîtresse de maison et moi.

L'Arche: On peut imaginer que l'équipe n'est pas présente à la Résidence 24h/24, 7 jours sur 7...

Y.F.: Non! Du lundi au vendredi, nous sommes là de 8h à 20h30; le samedi et le dimanche de 9h30 à 16h.

L'Arche: Ce mode d'hébergement au sein d'un ensemble immobilier qui regroupe aussi beaucoup d'autres studios où logent notamment des étudiants... et même une copropriété, c'est quelque chose de tout à fait original au sein du FOYER. La cohabitation est-elle possible sans trop de difficultés? En effet, l'accueil des personnes en grande précarité, c'est un peu comme les auto-roues. On préfère que ça se passe chez le voisin...

Y.F.: LE FOYER n'occupe en effet que le tiers des bâtiments. Je ne voudrais pas décrire une situation idyllique. Il est vrai que lorsque nous sommes arrivés, un certain nombre de personnes, notamment dans la copropriété, étaient inquiètes et se posaient beaucoup de questions sur le public que nous allions accueillir ici. Alors, il faut expliquer, encore et toujours.



Et progressivement, les gens s'apprivoisent mutuellement. Et puis tout dépend du caractère des personnes. On peut craindre que tel ou tel ne manifeste jamais beaucoup d'esprit positif à notre égard. Mais je note aussi que certaines personnes de la copropriété, après quelques semaines de notre présence, sont venues nous donner des vêtements ou diverses choses. Il est permis de voir là un signe de bonne cohabitation.

L'Arche: Naïma, même question qu'à Yann. Avant de travailler à La Résidence, vous étiez dans une autre structure du FOYER?

Naïma BOUAOUICHE: Non, j'ai été recrutée au moment de l'ouverture de ce site en décembre dernier. Je ne suis monitrice-éducatrice en effet que depuis 2015. Auparavant, je travaillais dans un tout autre domaine, la pub! Après ma reconversion, j'ai travaillé dans la Loire, dans des structures vouées à des personnes atteintes de handicap mental ou physique... avant d'arriver ici.

L'Arche: Quelles sont donc les tâches d'une monitrice-éducatrice?

N.B.: Multiples et variées. C'est d'abord un travail d'écoute pour savoir ce dont les personnes ont besoin, ce

qui les préoccupe. Souvent d'ailleurs, les difficultés de langues qu'elles rencontrent - l'écrasante majorité de ceux que nous recevons ne sont pas francophones - requièrent qu'on prenne du temps pour bien comprendre et se faire comprendre. J'illustre la chose. Il y a peu, une dame devait subir une intervention chirurgicale. Elle s'est rendue à une visite médicale en vue de l'opération. Au retour, il m'a fallu prendre du temps pour lui expliquer des choses qui lui avaient été dites par le médecin mais qu'elle avait fort mal comprises.

Je passe donc du temps à gérer les rendez-vous médicaux où les rendez-vous avec les MDM (*Maisons de la Métropole*) pour ceux qui sollicitent une aide financière.

Nous ne vivons pas sur une île. Alors j'entretiens de multiples contacts avec nos partenaires divers, les assistants sociaux, le réseau santé, le planning familial d'Ecully, les CCAS (*Centre Communal d'Action Sociale*).

Et puis au quotidien, il y a un ensemble de tâches à accomplir. Exemple: apporter de l'aide à trois personnes que nous hébergeons et qui sont en fauteuils roulants... bien que nous ne soyons pas une structure très adaptée pour l'accueil de personnes handicapées.

L'Arche: Vous hébergez apparemment une trentaine d'enfants? ça ne pose pas trop de problèmes pour les scolariser?

N.B.: Non, pas vraiment. Comme les familles sont arrivées ici en cours d'année scolaire, elles n'ont pas souhaité changer les enfants d'Ecoles ou de Collèges. Ils sont donc toujours dans les établissements où ils étaient inscrits en septembre 2016. Certes, ça peut poser quelques difficultés de transport. Par exemple, un enfant va à l'école à VILLEURBANNE. Mais nous préférons cela; les enfants sont moins perturbés, ils ne perdent pas les liens établis avec leurs enseignants ou leurs copains-copines.

L'Arche: Dans la quasi-totalité des structures du FOYER, on rencontre des bénévoles qui s'investissent aux côtés des salariés? Est-ce le cas ici?

Yann FELIZZATTO: Assez peu pour l'instant. A cela, il y a deux raisons essentielles. Nous sommes une structure nouvelle dont l'avenir n'est pas très clairement arrêté au-delà de mars 2018. Dès lors, il est difficile de recruter des bénévoles soucieux de s'engager durablement. Et d'autre part, nous ne sommes pas au cœur de LYON, le recrutement est plus difficile.

Néanmoins, en lien avec le CCAS de la Mairie de DARDILLY, nous travaillons avec des bénévoles du Secours Catholique qui viennent donner des cours de Français aux adultes, tandis que d'autres bénévoles viennent garder les enfants pendant que les parents suivent les cours.

L'Arche: Et bien, grand merci à vous trois de nous avoir fait découvrir cette structure du FOYER, nouvelle et originale. ■

Propos recueillis par Michel CATHELAND

*Depuis le mois d'octobre, Yann FELIZZATTO a rejoint la CHARDONNIÈRE. Il a été remplacé par Sarah CAUSSE qui est devenue la coordinatrice de ce dispositif.

LA RÉSIDENCE À DARDILLY, VUE DE LA MAIRIE



CRÉDIT PHOTO : MAIRIE DE DARDILLY

Michèle VUILLIEN, sénatrice du Rhône depuis le 1er octobre 2017, a accordé à l'Arche sous l'Arc-en-Ciel une interview alors qu'elle était encore Maire de DARDILLY

Si le quartier Porte de Lyon se renouvelle, avec son pôle hôtelier (le deuxième pôle de l'agglomération) et son programme de bureaux à venir, la commune de DARDILLY a aussi accepté sur son territoire des équipements pour accueillir les plus fragiles.

C'est ainsi que la Résidence - ancien hôtel Holiday Inn de 200 chambres - a été affecté en partie en 2016 à l'accueil d'urgence de personnes isolées ou de familles monoparentales.

Vendu à la découpe par son propriétaire, ses 200 chambres ont été transformées en studios. Grand Habitat Lyon a acquis 100 logements au départ pour offrir un hébergement

aux étudiants du secteur (EM Lyon, CESI, École Centrale...), les 100 autres étant restés dans le domaine privé. L'idée des logements étudiants était perspicace, mais le gestionnaire a été incapable de gérer cet ensemble et a laissé les appartements vides.

Devant l'inoccupation, et au moment du Plan Froid, le préfet a décidé de confier le dispositif au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. La convention de mise à disposition devrait prendre fin en mars 2018, mais il est probable qu'on aura encore besoin de cet équipement pour accueillir des populations en déshérence !

S'ajoute à La Résidence, le Formule 1 transformé depuis peu par ADOMA en logements d'urgence, comme d'autres Formule 1 sur le plan national. Avec La Résidence, ces deux équipements à la Porte de Lyon produisent un « effet de masse » auquel il faut faire attention pour qu'il n'y ait pas de réaction de rejet de la part des populations environnantes.

À DARDILLY, tout le monde s'est mobilisé, à commencer par la commune qui a réagi positivement à l'arrivée de Passagers du FOYER et a décidé de ne pas laisser ces populations de côté, car sans toit elles étaient en danger. Le CCAS est lui aussi très actif, en permanence, et fait des efforts très importants en direction de cette population, en particulier

des jeunes enfants que la commune scolarise dans ses écoles et intègre au mieux. La paroisse est aussi dans la boucle avec son association « Abraham » qui envoie des bénévoles à la Résidence pour donner des cours de langue française ou organiser la garde des enfants ou des bébés lorsque les parents ont des démarches à faire. La Maison de la Métropole, avec ses travailleurs sociaux et ses assistantes sociales, et la Maison de la Veille Sociale viennent eux aussi en appui du dispositif.

Bien sûr, il faut veiller à ne pas faire monter le rejet et la haine. On y parviendra si c'est l'équité pour tous, ce qui ne veut pas forcément dire la stricte égalité. Personne ne doit être laissé de côté, et l'aide doit être donnée dès le premier jour. Il faut être bienveillant, mais aussi rigoureux et réactifs, ne pas donner l'impression qu'on tolère tout.

Quant à l'accueil de populations fragiles, il ne faut pas se faire d'illusion : la question de l'accueil des migrants est devant nous. Dans les années à venir, nous aurons à faire face non seulement à l'accueil des migrants politiques ou économiques, mais aussi des migrants climatiques. Il faudra être capables de s'organiser pour répondre à ce défi.

Nous aurons donc besoin encore de logements d'urgence. ■

Propos recueillis par
Bernard MOUILLON



EN SAVOIR +

LA RÉSIDENCE DARDILLY

Condition d'accueil : Studios équipés avec salle d'eau et kitchenette
Orientation par la Maison de la Veille Sociale

■ HÉBERGEMENT D'URGENCE

Public : familles de petite composition
Capacité : 90 places

■ HÉBERGEMENT D'INSERTION

Public : Jeunes travailleurs isolés (hommes, femmes ou couples) et familles de petites compositions
Capacité : 40 places



GAËLLE

Gaëlle est née en 1990 au CAMEROUN. Ses parents vivent à DOUALA. Elle quitte son pays natal fin 2013 pour venir en FRANCE à l'invitation de son frère qui réside à PARIS. Elle arrive à LYON le 9 mars 2014 et, entre 2014 et 2017, elle garde les enfants de son frère qui fait beaucoup d'allers retours à PARIS. Elle a laissé un enfant de 9 ans au CAMEROUN qui est gardé par sa mère avec qui elle est en contact régulièrement. En FRANCE, enceinte, elle accouche d'un bébé,

une fille Israëla, qui aura 8 mois début novembre.

Elle rejoint la Résidence en janvier 2017, une assistante sociale l'ayant aidée à faire un dossier d'hébergement d'urgence. « Je ne dispose d'aucune ressource à l'exception de quelques subsides de la part des services de l'aide à l'enfance. » Depuis qu'elle est hébergée à la Résidence, elle partage son temps entre les rendez-vous pour son bébé, les cours de français qu'elle suit le mardi et le jeudi, et les rencontres avec l'assistante sociale qui l'aide à établir des papiers dont elle a besoin,

et en priorité une carte d'identité pour son bébé. Elle n'a qu'un passeport camerounais et n'a pas encore fait les démarches pour obtenir un titre de séjour. Dans la Résidence, elle s'est fait des amies de son âge, et va souvent se promener avec son bébé dans un parc proche. Quant à son avenir, elle a beaucoup de difficulté à se projeter. Elle souhaite repartir dans son pays, mais plus tard. « Tant que je ne suis pas régularisée, je ne peux pas me projeter dans l'avenir. Ma priorité est de régulariser ma situation » ■

B.M.



KARINE

Née en Arménie, près d'EREVAN, Karine a 47 ans. Coiffeuse de métier, elle a quitté l'ARMÉNIE pour la RUSSIE où les choses ne se passent pas bien. Elle arrive alors en FRANCE, il y a un peu plus de trois ans, comme demandeur d'asile. « C'était très dur je ne parlais pas français ». Dans un premier temps, on lui accorde l'asile, puis on le lui retire. Sans papiers, elle ne peut de ce fait exercer son métier. Elle arrive à la Résidence par le biais du « 115 » qui lui attribue un hébergement d'urgence. Ne pouvant travailler, elle se consacre à du bénévolat, d'abord dans les cuisines de la Croix-Rouge à VILLEURBANNE pendant un an, puis à la Mai-

son de la Veille Sociale deux jours par semaine où elle apporte son aide dans un atelier de demandeurs d'asile. Elle a été aussi bénévole à Radio Arménie dont le studio est à DÉCINES. Là, elle adore lire des poèmes ou des recettes de cuisine. Aujourd'hui son mari est handicapé et elle-même souffre d'une tendinite aux bras et aux pieds, qui l'ont obligée à diminuer ses activités. Elle est suivie sur le plan médical.

Elle assiste avec beaucoup d'assiduité « tous les jours » à des cours de français d'abord à l'école Accueil/Avenir au Tonkin qu'elle fréquente encore, mais aussi à la Résidence. « Les cours de français m'ont consolidée et m'ont permis d'aider les autres. Je suis très heureuse à la Résidence. Il y a

autour de moi beaucoup de personnes qui m'aiment. Je veux continuer ma vie ici pour faire de grandes choses pour tout le monde. »

Actuellement, un avocat s'occupe de son dossier pour faire annuler la décision de quitter le territoire (OQTF). Pendant ce temps, la procédure est suspendue. Il semblerait qu'il y ait dans son dossier des éléments solides en sa faveur qui pourraient lui permettre d'être régularisée. Si c'était le cas, elle serait appelée à quitter la Résidence et à entrer dans un autre dispositif. « Je suis impatiente d'obtenir mes papiers. » conclut-elle. ■

B.M.



NICKY

Nicky a quitté le CONGO (RDC) à cause de problèmes familiaux et politiques. Son père et sa mère militaient au sein du Bundu Dia Kongo (BDK), une « église » qui dénonçait entre autres les viols et la maltraitance des femmes. À sa tête, un opposant au président Kabila. « Cela a valu à ma mère d'être éliminée en 2004 et à mon père d'être porté disparu. » Sa grande sœur a aussi payé de sa vie sa participation à cette église. « Moi j'étais entrée dans ce parti et je vendais des cartes et des foulards pour l'église jusqu'à ce matin où ils sont venus chez moi et m'ont arrêtée, jetée à la prison de MATADI ». Elle y reste 6 mois. Malade, elle quitte la prison pour l'hôpital où le médecin qui la soigne connaissait bien sa famille.

Il a permis sa fuite pour le CONGO BRAZZAVILLE où un autre ami de son père la récupère et organise son transfert vers la France.

« Arrivée à BESANÇON, le 13 décembre 2014, je demande l'asile politique, mais je suis déboutée. » Après 2 ans passés à BESANÇON, elle vient à LYON où elle a une copine. Elle est enceinte et son compagnon est tantôt à LYON, tantôt à PARIS. En septembre 2016, la Maison de la Veille Sociale l'aide à constituer un dossier. Le 11 janvier 2017, c'est la naissance du petit Lusiana Chriphene Dombéni. Le 20 février, on lui attribue un logement, un studio, dans la Résidence de DARDILLY. « Je m'y trouve bien. Je consacre mes journées aux courriers, aux soins du bébé, à rencontrer mes amies. » Avec l'assistante

sociale de la Maison de la Métropole à Villeurbanne, elle a ouvert un nouveau dossier d'asile politique et pour l'instant elle n'est pas sous la menace d'une injonction de quitter le territoire (OQTF). Elle attend un titre de séjour qui la rassurerait, car son enfant est français et elle voudrait bien travailler. « J'ai l'intelligence et la sagesse, mais je n'ai pas de papiers; et donc je ne peux rien faire ». Dans son pays elle était commerciale, passionnée d'art dramatique (danse traditionnelle et danse contemporaine). Elle rêve de former les jeunes enfants à ces types de danse. Elle pense aussi à une formation d'infirmière ou d'auxiliaire de vie. Elle ne manque pas d'énergie; sa régularisation lui permettrait de la déployer! ■

B.M.

LOURDES! ON CHERCHE DES MIRACLES?

→ En cette année du 800^{ème} anniversaire de l'arrivée des premiers frères en FRANCE, le pèlerinage national franciscain à LOURDES du 22 au 27 mai 2017 a une tonalité particulière. L'Institut des sœurs de St François d'Assise propose d'ouvrir ce temps fort à des personnes en précarité, dans les lieux où nous sommes insérées, LA CHARDONNIÈRE en fait partie. Les congrégations franciscaines soutiennent financièrement le projet.

Sœur Marie-Pierre, référente de ce pèlerinage, vient en février nous présenter le déroulement de la semaine à LOURDES avec des temps communs à l'ensemble du pèlerinage et des temps particuliers avec le groupe qui est hébergé à la cité St Pierre, propriété du Secours Catholique Caritas France.

Quelques Passagers sont motivés pour y prendre part, reste à trouver le financement. Nous décidons la confection et la vente de gâteaux lors d'un week-end, fixé avec la paroisse, à la sortie des messes. Alors, tous au fourneau, à LA CHARDONNIÈRE ou chez des bénévoles ! Les paroissiens et bénévoles, ont aussi participé par des dons.

Des résidents de la Bouée Sainte Bernadette, voisins de LA CHARDONNIÈRE, sont intéressés également par le projet, ils sont accompagnés de bénévoles.

Finalement, le matin du 22 mai, nous partons à 16 de FRANCHEVILLE, huit avec le minibus de la Bouée et les autres par le car de la région, à partir de la place BELLECOUR, avec des arrêts à AVIGNON et MONTPELLIER, où 5 personnes rejoignent encore notre groupe.

Le soir, nous arrivons enfin à la cité Saint Pierre, où Sœur Marie-Pierre nous attend, avec ceux de la Bouée : installation dans nos chambres avant un bon dîner. Nous nous retrouvons à 22 participants et dès le premier soir, nous prenons

un temps de rencontre et d'échange, pour l'organisation, faire connaissance entre nous, partager ce que nous attendons de cette semaine. L'expression courageuse des blessures exprimées a permis de vivre une grande communion dans le groupe et un soutien mutuel. Une véritable fraternité s'est vite établie entre nous tous des différents lieux, avec les bénévoles et accompagnateurs. Laissons-leur la parole !

QUELQUES TEMPS FORTS EXPRIMÉS PAR LES PARTICIPANTS

« Nous avons découvert par un film la vie de Bernadette, le message de Marie, puis le lendemain matin, parcours sur ses pas, animé par le Frère Eric.

La procession aux flambeaux le soir m'a beaucoup marqué, en voyant des personnes, venant des quatre coins du monde, animées d'une même foi en Marie. Une lumière qui éclaire la nuit.

Le miracle pour moi vient de la piscine, qui permet de soulager des maux, redécouvrir le baptême, et la prière, j'ai apprécié la messe internationale dans la grande basilique souterraine et la procession le soir. J'ai pu vivre aussi l'onction des malades, mettre des cierges pour des personnes qui me sont chères, et d'autres qui me manquent.

Mon passage à LOURDES m'a beaucoup aidé dans le renforcement de ma foi chrétienne, concernant la situation de mon pays, ma famille, ma situation en France.

Impressionnant la messe dans toutes les langues ! Avant je cherchais la foi, ici, on est tous ensemble pour partager ! Je veux muscler ma foi. Si j'avais de l'argent, je ferais venir des enfants de mon pays, ici à LOURDES. »

QUELQUES ASPECTS RETENUS PAR LES PASSAGERS.

« En voyant d'autres pèlerins à LOURDES, je trouve que mes problèmes ne sont pas si importants...

Pour moi, je retiens un seul mot Amour rien que l'Amour, l'Amour du prochain ; on a tous quelque chose à donner, sans

attendre en retour. Beaucoup de murs différents, sur le chemin de la paix, nous disait Frère Eric. Ici, à LOURDES, il n'y a pas de murs. Ceux qui font du bénévolat se donnent par amour des autres, ils vivent dans la simplicité, l'humilité.

Certes, il y a des parcours de vie compliqués, des malades, mais quelle entraide, quelle chaleur humaine, c'est magique. LOURDES, une ville merveilleuse remplie de miracles et de bienfaits ; ce fut une semaine placée sous le signe de la rencontre et du partage. »

« Le pèlerinage franciscain nous a permis de rencontrer des gens formidables, particulièrement à la cité St Pierre, où nous nous retrouvons chaque jour, avec ceux de la Bouée et de MONTPELLIER, accompagnés par des sœurs de St François, et d'autres bénévoles. On cherche des miracles ? C'est ça le miracle de nous retrouver tous à partager notre vie, la Parole de Dieu, découvrir le message de Marie à Bernadette.

Merci particulièrement à vous chrétiens de FRANCHEVILLE de nous avoir permis de faire ce merveilleux pèlerinage à LOURDES. Merci à tous ceux qui ont fait des gâteaux, Passagers de la CHARDONNIÈRE, bénévoles, ceux qui ont participé à la vente, merci de vos dons. On ne vous a pas oubliés dans nos prières. Merci de votre soutien. Que Dieu bénisse votre communauté »

Ainsi s'exprimait fin juin, l'un d'entre eux, au nom des autres, en fin de messe à la fête de la paroisse, à LA CHARDONNIÈRE.

Pour nous tous, ce fut une expérience unique, nous mettant sur le chemin de l'essentiel de nos vies : l'accueil, l'attention, l'écoute, la confiance, la recherche le service et la participation aux différentes propositions, tout au long de la semaine. Une fraternité simple joyeuse a été vécue et partagée avec l'ensemble des pèlerins. Nous avons pu vivre pleinement l'esprit du pèlerinage : Magnificat Loué sois-tu. Que cette source de vie et d'amour, continue de nous faire vivre dans le quotidien, là où nous sommes, dans les situations qui sont les nôtres : galère, attente, projet... une expérience à renouveler. ■

Sœur Odile PERRAUD



DON EN CONFIANCE UN PRÉCIEUX LABEL

→ Tout lecteur de L'Arche sous l'Arc-en-Ciel ou des divers formulaires d'appels à dons qu'envoie LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI n'a pu manquer d'observer sur ces documents le label « Don en Confiance ». Il a pu alors se demander de quoi il s'agissait. Depuis 2011, LE FOYER est en effet labellisé par le Comité de la Charte du Don en Confiance, agrément déjà renouvelé deux fois.



Monsieur Jean-Pierre DUPRIEU, Président du Don en Confiance a bien voulu répondre aux questions que peuvent se poser les lecteurs de L'Arche.

L'Arche : Pouvez-vous nous dire quels objectifs s'assigne le Don en Confiance que vous présidez et nous en faire un rapide historique ?

Jean-Pierre DUPRIEU : Le Comité de la Charte du Don en Confiance, organisme à but non lucratif, a été créé en 1989. Depuis près de 30 ans, il exerce la mission de contrôle de l'appel public à la générosité. Son champ d'action s'étend à toutes les Associations et Fondations qui œuvrent dans le domaine de l'intérêt général. Au départ, dans un contexte où l'opinion publique aspirait à une plus grande transparence sur la « traçabilité » des dons, une vingtaine d'organisations se sont réunies en collectif - j'insiste sur ce mot ! - afin de créer ce tiers de confiance avec leurs généreux donateurs.

L'action du Don en Confiance consiste à élaborer des règles de déontologie contenues dans une Charte qui n'a cessé de s'étoffer depuis ses débuts et à labelliser des organisations volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et à accepter un contrôle continu des engagements souscrits. Il me

semble très important d'ajouter que les organisations qui sollicitent le label « Don en Confiance » le font très librement. Il n'existe pas d'obligation légale ou réglementaire à cet égard. Il ne s'agit pas d'une certification de type ISO comme on les connaît dans les entreprises. Donc, en 2011, ce sont bien les dirigeants du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI qui ont volontairement sollicité et obtenu le label « Don en Confiance ».

Aujourd'hui, le Don en Confiance regroupe 89 Associations et Fondations soucieuses de respecter les règles contenues dans la Charte de déontologie. Nous ne cherchons pas à croître de façon effrénée, mais nous nous attachons à faire un travail sérieux et continu de contrôle.

L'Arche : Pouvez-vous nous préciser sur quels critères le Don en Confiance accorde son label et les points importants de la Charte de déontologie ?

Jean-Pierre DUPRIEU : Pour qu'une Association ou Fondation reçoive le label, il faut qu'elle réponde aux quatre principes qui fondent notre Charte de déontologie :

- Le respect du donateur, qu'il soit une personne physique ou morale, et de sa volonté. En effet, ceux qui donnent veulent être sûrs que les objectifs annoncés quand ils sont sollicités sont poursuivis et atteints.

- La transparence sur le mode de fonctionnement de l'association, ce qu'elle est, ce qu'elle fait, sa situation financière. En effet, toutes les structures labellisées « Don en Confiance » ont des modes d'organisation très différents. Par exemple, certaines n'ont que des bénévoles, d'autres que des permanents salariés, d'autres, comme c'est le cas au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, ont les deux. Il est important que le donateur ait connaissance de ces modes d'organisation et sache qui fait quoi.

- La recherche de l'efficacité, dans la mesure où l'organisation mobilise les moyens des donateurs qui lui confient de

l'argent pour un objectif et que la réalisation doit être conforme à leur souhait.

- La probité, le désintéressement qui permettent de se prémunir de tout conflit d'intérêt ou prise illégale de profit de la part des membres de l'association.

L'Arche : Très concrètement, que contrôlez-vous et qui le fait ?

Jean-Pierre DUPRIEU : Quand une association ou une fondation sollicite le label, nous procédons à un audit général de conformité aux principes de la Charte. Ensuite, si elle est labellisée nous exerçons un contrôle continu. Nous avons sur l'ensemble de la France, une centaine de contrôleurs bénévoles indépendants dont chacun ne suit qu'une ou deux structures. Ce travail de suivi donne lieu à un rapport annuel et ensuite à un rapport triennal au terme duquel le label « Don en Confiance » est ou non reconduit.

Les principes de la Charte se déclinent en une cinquantaine de règles qui concernent la gouvernance, la gestion et la communication des structures labellisées.

Concrètement, nos contrôleurs vont s'assurer par exemple que l'Assemblée générale annuelle de l'association est bien convoquée dans les règles, que le conseil d'administration se réunit régulièrement, que les appels d'offres sont effectifs ou encore que des processus efficaces sont mis en place pour tracer les dons financiers ou matériels. La communication fait aussi partie de nos champs d'investigation. Il est fondamental qu'elle soit « lisible » pour tous les donateurs. Par exemple, au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, comme dans toutes les structures labellisées, c'est ainsi que vous publiez chaque année « L'Essentiel » dans L'Arche lorsque vous rendez compte de votre Assemblée générale, qui est un résumé simple et transparent de vos comptes, de vos missions et de vos réalisations.

L'Arche : Merci beaucoup pour cet éclairage apporté aux lecteurs de « L'Arche » qui, pour beaucoup, sont aussi de généreux donateurs

Propos recueillis par Michel CATHELAND

DAIS DE PROCESSION DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE



PHOTO: © LYON, MTMAD - PIERRE VERRIER

PENTE D'OCCIDENT (DÉTAIL). TAFFETAS FAÇONNÉ DOMINANTE TRAME À DÉCOR PAR TRAMES SUPPLÉMENTAIRES. SOIE, COTON, FILÉ MÉTALLIQUE DORÉ. FRANGES: CORDONNET OR ET CORDONNET DE SOIE VIOLET FONCÉ PRIS DANS UN GIAND DE BOIS GUIMPÉ DE FILÉ OR. GALON DE PASSEMENTERIE CANNELÉ DE FILÉ OR ET RÉSEAU NOUÉ DE FILÉ OR. ACHAT HENRY, 1879. (© LYON, MUSÉE DES TISSUS. INV. MT 49287.3)

Ce dais fut tissé pour le tout nouveau sanctuaire Marial de la Salette érigé entre 1852 et 1867 sur les lieux de l'apparition de Marie à deux bergers en 1846. Selon HENRY lui-même, « Cette tente mobile qui

abrite le Saint-Sacrement devait exalter le sentiment chrétien [...] et l'œuvre si glorieuse du christianisme dans notre Pays ». C'est ainsi que le fabricant justifiait son intention de faire cheminer autour de la Piéta et du pape Pie IX (1792-1878) quatre-vingt-dix

personnages emblématiques de l'histoire de la FRANCE chrétienne qui illustraient, disait-il, la *Vocation divine de la FRANCE*. Dans cette longue théorie, qui trouve son origine dans la *Litanie des Saints*, on reconnaît les martyrs de l'Église primitive, les premiers évêques, les fondateurs des ordres monastiques et des écoles congréganistes, les opposants aux grands hérésiarques, les protagonistes des Croisades, des Guerres de Cent Ans et de Religion, enfin les hautes figures dynastiques de droit divin jusqu'à Louis XVI et Madame Élisabeth, martyrs de la Révolution. C'est une vision idéalisée de l'Homme qui s'oppose, dans ce programme iconographique ambitieux, aux vues humanitaires et anticléricales de la Troisième République.

Au centre de l'une des pentes du rectangle que forme le dais, Marie au pied de la Croix, recueille son Fils; sur le côté opposé, Pie IX, qui avait proclamé en 1854 le dogme de l'Immaculée Conception et, en 1870, celui de l'infaillibilité du pape en matière de doctrine et de dogme, représente une Église forte et souveraine.

Sur la pente d'Occident (illustration), se dirigeant vers le Souverain Pontife: Pothin (+ LYON 177), Irénée (+ LYON v. 208) et Blandine (+ LYON 177) martyrisée à LYON, avec quarante-sept autres de ses compagnons lors de la persécution de 177 sous Marc-Aurèle. La sainte est représentée ici sur un gril incandescent, conformément aux

termes de la *Lettre des chrétiens de LYON et de VIENNE* que rapporte Eusèbe de Césarée dans son *Histoire Ecclésiastique*². Suivent plusieurs saints et évêques des II^e au V^e siècles dont Sidoine APOLLINAIRE de CLERMONT, Victor de MARSEILLE en soldat romain, Euchère de LYON, Trophime et Césaire, tous deux évêques d'ARLES...

Le cortège se déploie sur plus de sept mètres de long tout autour du dais au bas duquel on peut lire les noms tissés des personnages, alors qu'en haut s'inscrivent les versets du *Magnificat*. Afin de satisfaire au programme à la fois politique et religieux de HENRY, le dessinateur, Théodore-Pierre-Nicolas MAILLOT (1826-1888), artiste parisien et ancien pensionnaire de la Villa Médicis à ROME, allait puiser la plupart de ses sources iconographiques à la Bibliothèque RICHELIEU (Bibliothèque nationale de FRANCE), et, pour la vie des saints, dans l'ouvrage très consulté au XIX^e siècle du Révérend Père CAHIER S. J. (1807-1882). Sur le plan de la réalisation, le fabricant innovait avec l'utilisation de ce qu'il appelait le « point des Gobelins », un procédé de tissage très complexe où les effets de hachures et de relais se rapprochent esthétiquement de ceux d'une tapisserie. La technique parfaitement maîtrisée ici, associée aux nuances des divers fils de soie, d'or et d'argent, confère à l'œuvre un effet figuratif proche de l'art du portrait.

Le dais n'a été réalisé qu'en deux exemplaires. Celui de la Salette, offert par le fabricant et par des pèlerins, est reproduit en photo dans la presse locale de l'époque monté sur des hampes sculptées, lancéolées et empanachées. Aujourd'hui, ses pentes, passablement défraîchies par un usage fréquent, sont présentées démontées au musée du Sanctuaire. L'autre exemplaire, acquis par la Chambre de Commerce de LYON après l'Exposition universelle de 1878 où il avait figuré et permis à HENRY d'obtenir la Médaille d'Or, est conservé à l'état neuf avec ses vingt-deux mises en carte au musée des Tissus de Lyon. Ce dernier fit entrer depuis peu dans ses collections le spécimen de présentation de la pente d'Orient, un don de la famille TRUCHOT qui avait succédé en 1907 à la manufacture HENRY.

Ce dais met en relief l'extraordinaire vitalité de l'Église catholique, qui, depuis plus de deux mille ans où le Christ se fit Homme, a pourtant été si souvent ébranlée dans ses bases. Une vitalité qui s'appuie ici sur le culte de la Vierge et des saints incarnés, modèles de foi et de dévotion et précieux intercesseurs entre l'Homme et son Créateur car ils rendent visible le sens ultime de la destinée humaine. ■

Marie BOUZARD

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES:

1. BOUZARD (Marie), « LE DAIS DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE », in LYON, MTMAD, www.mtmad.fr (en ligne), mise en ligne en 2015. http://www.mtmad.fr/floracci/jsp/opac/opac_index.jsp?action=opac_view_bien_print&recordId=musee:MUS_BIEN:51232&lang=fr-FR

2. Eusèbe de Césarée « Lettre des chrétiens de VIENNE et de LYON à leurs frères d'Asie et de Phrygie » in *Histoire ecclésiastique* (V, Prologue 1-4; chapitres 1-4), SC 41. «... Après les fouets, après les bêtes, après le gril, on finit par la jeter dans un filet et l'exposer ainsi à un taureau... enfin on l'égorgea ».



PHOTO: AROCHAU - FOTOLIA.COM

BONNE NOUVELLE!

→ L'expression *Bonne Nouvelle*, ou *Évangile*, n'a de sens que pour ceux qui sont en attente, en état de désir. Les Juifs, eux, espéraient un Messie. Et nous, sentons-nous encore le besoin du salut? Que nous apportera Jésus-Christ si nous sommes sans appel, sans soif, satisfaits – en nous trompant nous-mêmes car la condition humaine caractérisée par la lucidité et la mort, n'est pas naturellement heureuse. « *Et à nous que nous manque-t-il?* » s'inquiète SAINT-EXUPÉRY. Il nous manque Celui que Jésus-Christ seul apporte: Dieu.

Jésus-Christ veut dire « l'ahvé sauve » et « Messie ». L'homme a besoin de renouer avec son Créateur et sa fin, de retrouver son Père. Ce retour impossible à notre misère voici que Jésus-Christ, Fils de Dieu, nous le propose. Le poids de cette expression **Fils de Dieu** est infini. Tous les esprits cultivés ont lu

l'Évangile et pourtant beaucoup, restés incroyants, n'ont pas décelé en Jésus la grandeur et la majesté divines. Les uns voient, d'autres non. La lecture de l'Évangile éprouve la lumière des âmes. Qu'un homme soit Dieu, cela n'est d'ailleurs pas accessible à la raison humaine. C'est d'un autre ordre, surnaturel.

Il y a pourtant des signes à travers lesquels Dieu se montre. Saint Jean-Baptiste, après avoir baptisé Jésus, en reçut un particulièrement explicite: « ... au moment où il [Jésus] remontait de l'eau, il vit les cieux se déchirer et l'Esprit, comme une colombe, descendre sur lui, et des cieux vint une voix: « Tu es mon Fils bien aimé, tu as toute ma faveur ». Cette ouverture du ciel, cet oiseau symbolique, cette parole qui tombe mystérieusement d'en haut, frappent les sens du Baptiste et lui révèlent que l'homme qu'il vient de baptiser, dans les eaux du Jourdain,

ce Jésus de Nazareth qu'il arrose et touche, c'est vraiment le Messie attendu, celui qui baptisera dans l'Esprit. Ainsi par cette théophanie, Dieu se découvre en Jésus au plus grand de tous les justes, en respectant la condition humaine.

Qui pourrait sonder l'éternelle profondeur de cette révélation: « *Tu es mon Fils bien-aimé...* »? Yahvé, Celui qui est, l'Unique, il se manifeste d'une manière nouvelle; il découvre sa vie intime. Le mot de Fils qu'il emploie, emprunté au langage des hommes prend ici un sens divin; Dieu est éternellement Père. Ainsi Jésus porte en son humanité, caché, invisible tout le mystère de la Trinité. C'est le **Dieu vivant descendu parmi nous...** ■

Georges BELLEVILLE (1912-1995)
L'un des fondateurs du FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

→ LE SAVIEZ-VOUS?

- Accueillir en journée une personne: 15 € / jour
- Héberger une personne: 30 € / jour
- Insérer un jeune: 45 € / jour
- Offrir 13 repas: 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DON



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par:

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros.

Note: cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale:

■ Particuliers, votre réduction fiscale:

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 531 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple: un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale:

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ Besoin d'information?

Contactez le Service don:
Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56
Mail: donateurs@fnds.org
Site internet: www.fnds.org

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour:

- L'Accueil de Jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER Lyon 7^e, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps: réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact:
benevolat@fnds.org
Tél. 04 72 76 73 53
ou 04 72 76 73 85
Site internet: www.fnds.org

POUR QUE NOEL SOIT VRAIMENT UNE FETE

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____
Prénom : _____
Année de naissance : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Tél. Bureau : _____
Tél. Domicile : _____
E-mail : _____

- Je souhaite **aider financièrement** LE FOYER :
- ci-joint chèque de _____ €
- Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante : _____
- Je souhaite **m'abonner** ou me réabonner
(10 € pour 4 numéros).
- Je souhaite **recevoir une information** sur les legs, donations, et assurances-vie au profit du FOYER

ACCORD DE DON RÉGULIER MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SEPA

J'autorise LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - 3, RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON Cedex 07 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte conformément aux instructions données sur ce mandat. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Toute demande d'annulation doit être adressée au FOYER.

Merci de joindre un RIB ou un RIP N°ICS: FR17ZZZ227072

MENSUALITÉ A PRÉLEVER

20 € 40 € 60 € Autre _____ €

COORDONNÉES DE MON COMPTE BANCAIRE

Numéro international d'identification bancaire (IBAN):
□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□
Code international d'identification de ma banque (BIC):
□□□□□□□□□□

Fait à : _____ le : _____ Signature : _____



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 531 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

VOUS POUVEZ EFFECTUER UN DON EN LIGNE, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers. Les informations vous concernant ne sont pas communiquées à un tiers.